

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/10/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

M. B. B.

217
1913

LA RIEGE

2^e ANNÉE — N° 69

++ 9 Octobre 1913 ++

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{er} an 7^{fr}, 6 mois 4^{fr}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 0 15^c

H. Depuy

AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antiesclavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirpeix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Mauriel, de Bélesta; diverses études sur Saint-Girons, Saint-Lizier, la vallée de Bethmale la basse aux palombes dans la Belongue; un Jack l'Eventreur ariégeois au XVIII^e siècle, B Ferrage, de Cescan; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et redevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Isard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teillet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Lérans; le château de Marceillans; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornodac; étude sur Foncigne; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Saverdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirpeix, la Bastide-de-Sérou; les chemins de transhumance dans le Couserans la danse à Foix au XVII^e siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; l'oie de Toulouse; la phthisie et les eaux

minérales de l'Ariège; les anciens parages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques conseranais; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phœbus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc....

PETITS PROPRIÉTAIRES ET LECTEURS !!! RETENEZ BIEN CECI :

Un ouvrage sensationnel vous est offert pour construire vos villas, vos chalets vous-même sans le concours d'un architecte!! avec "**LA POPULAIRE**", ouvrage déposé, seul de son genre

Pour faire et faciliter votre choix: catalogue comprenant nos études sur quantité de projets à construire, de 4,000 à 15,000 francs, accompagnés de plans, façades, devis descriptif et de notre système préconisé.

Cet ouvrage est d'une telle utilité, et nombreux sont les architectes et entrepreneurs qui s'en servent dans les départements de la Seine-et-Oise et Oise pour exécuter les travaux de leurs clients!!!

Envoi franco de "**LA POPULAIRE**" contre mandat postal de 8 francs adressé à **M E HENRIET**, auteur de l'ouvrage, directeur de l'Architecture pour tous, 121, Grande Rue, à Nogent-sur-Marne (Seine).

ASTHME

Soulagement et Guérison **ESPIC**
par les Cigarettes ou la Poudre
2 fr. la Boîte Toutes Pharmacies GROS: 20, rue St-Lazare, Paris.
Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette.

La Bourse de Paris

Notre marché est empreint d'une certaine faiblesse. Les nouvelles d'Albanie provoquent quelque crainte de voir se rouvrir l'ère des difficultés dans la péninsule des Balkans. Notre Rente se tasse à 87,55. Le Turc se tient aux environs de 86,45. Le groupe des Banques est sans variation. Les Crupifères sont plus lourdes, le Rio fléchit à 1968. La Tharsis à 193. Le marché des mines d'or est toujours délaissé. Les Lots du Congo se maintiennent aisément aux environs de 77. Ce titre paraît intéressant à ce cours, car il a de grandes chances de plus-value.

Banco El Hogar Argentino. — En présence du développement toujours croissant des opérations de crédit hypothécaires dans la République Argentine, les pouvoirs publics avaient envisagé la nécessité de faire procéder par la Banque Nationale hypothécaire à une nouvelle émission de cédules jusqu'à concurrence de 500 millions de pesos. Le nouveau ministre des finances vient de ramener ce montant à 120 millions. Cette réduction favorisera évidemment les banques hypothécaires privées et notamment la plus ancienne de celles-ci, le Banco El Hogar Argentino (Crédit foncier mutuel) qui émet actuellement sur notre place des obligations 5 0/0 or net à 467,50. Les actions de la Brasserie Fitter sont fermes aux environs de 363. Les Bons 6 0/0 de 500 francs de la Brazil Railway Company, dont le placement se poursuit en ce moment, se signalent par leur rendement intéressant. Ces bons, créés jouissance du 1^{er} octobre 1913 et remboursables le

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcasse.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouychères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

CAFÉ GROS. — SAGAZE, propr^{re}. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bonneterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures. Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes et machines à coudre, cycles "Dubert"; dépositaire de la "Moto-Rêve", machines à coudre "Simplix" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre, rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trousseaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis, mercerie, bonneterie.

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{re}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Coils.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

A LOUER Villa meublée comprenant: salle à manger, cuisine et cinq chambres. S'adresser à la Roseraie, Ornodac, par Ussat-les-Bains.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour collèges. Place des Jacobins. Prix modérés

BARAT, m^d tailleur, rue Galy-Cazalat. — Spécialité de costumes pour dames.

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. — CH. CAZENEUVE, rue Gambetta.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

FOIX

AX

LAVELANET

TARASCON

USSAT

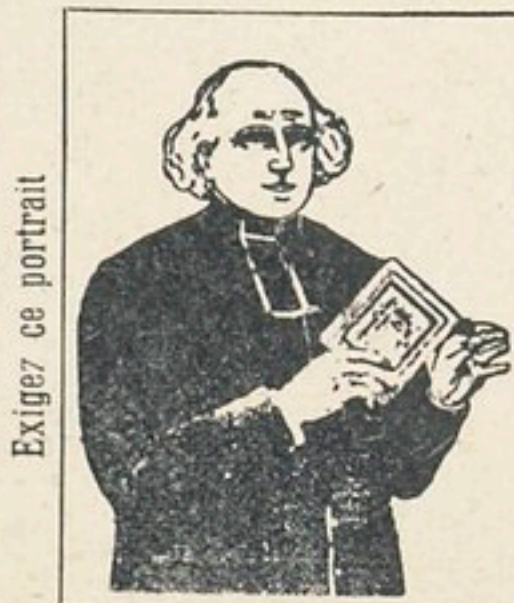
LES BAINS

PAMIERS

ST-GIRONS

ST-LIZIER

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Exiger ce portrait

et le nom du Préparateur: Duvergier.

Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la recette du Curé de Deuil. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La Tisane du Curé de Deuil, est tout particulièrement employée contre le Rhumatisme, la Goutte, les Maladies de Peau, l'Obésité, les Migraines périodiques, les Maladies Intérieures, les Bangers du retour d'âge, Chaleurs, Congestions.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

1^{er} novembre 1923 au plus tard, sont, en effet, émis à 492,50 et ils sont exempts de tous impôts présents et futurs en Amérique, ainsi que de tous impôts français actuels. Cette vaste entreprise, qui englobe des chemins de fer, des ports, des exploitations agricoles et forestières dans le sud du Brésil, obtient déjà des résultats qui permettent de se faire une idée de l'avenir qui s'ouvre devant elle.

Les demandes sont reçues dans tous les bureaux de France et de l'étranger de la Société Générale et de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Syndicat de la Publicité Provinciale, 53, rue Vivienne, Paris.

CHAUX ET CEMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & C^{ie}

Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive moule pour engrais. — Fleur de chaux pour sulfatage. — Chaux triée extra pure pour l'industrie.

CEMENTS PROMPTS ET PORTLAND

Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.

Dépôt à la gare de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

CAISSES ET EMBALLAGES

Spécialité de Cartons à Chapeaux

ANCIENNE MAISON DULON

SÉRAN et C^{ie}, Succes^{rs}

5, rue Cantegril

TOULOUSE

L'Ariège

2^{me} Année. — N° 69.

Jeu di 9 Octobre 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Actualités
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.	7 fr.	4 fr.
Autres départements.	8 fr.	5 fr.
Étranger	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Le Château d'Usson, en 1722.....	Félix PASQUIER.
Avant l'Orange.....	MAURETTE.
Mirabeau, par Louis Barthou.....	Toussaint NIGOUL.
Ressouvenir.....	Gaston ICART.
Le concours de reproducteurs d'Ax-les-Thermes.	H. DENIN DU COURVAL.
L'écrin des Penseurs ariégeois.....	
Éphémérides de Pamiers.....	Jules de LAHONDÈS.
A propos du compte rendu de la fête de Notre-Dame d'Ax par l' <i>Ariège Pittoresque</i> du 28 août 1913.....	Un abonné de l' <i>Ariège Pittoresque</i> .
Echos ariégeois.....	
La Chambre de commerce de l'Ariège et M. le Président de la République.....	VIATOR.
Un vaillant sauveteur ariégeois.....	VINDEX.

Nos gravures : Château de Liqué, à Moulis. — Vue générale d'Ax-les-Thermes. — Ax-les-Thermes : Le Couloubret.

Le Château d'Usson

EN 1722

Au confluent de l'Aude et de la Bruyante, au-dessus de la route qui conduit aux bains de Carcanières et d'Escouloubre, s'élève à pic un rocher que couronnent les ruines pittoresques du château d'Usson (1).

Usson relève de la commune de Rouze, comprise dans le canton de Quérigut, qui est situé à la limite des départements de l'Ariège et de l'Aude, sur les confins de celui des Pyrénées-Orientales. Le canton de Quérigut, quoique appartenant à l'Aude par sa position géographique, a été néanmoins rattaché au département de l'Ariège, avec lequel les communications sont longues et difficiles, parce que le Donnezan, dont il est entièrement formé, se rattachait au Comté de Foix. Encore le lien qui réunissait les deux pays, était-il bien faible, car le Donnezan jouissait d'une certaine autonomie sous le rapport judiciaire et administratif.

C'est en 1035 que l'on trouve, pour la première fois, la mention du château d'Usson dans l'histoire ; à cette époque, Guifred, comte de Cerdagne, en disposa, par testament, en faveur de son fils aîné Raymond. En 1208, le roi d'Aragon, qui en était devenu seigneur ainsi que de tout le Donnezan, le donna en fief au comte de Foix, Raymond-Roger.

L'histoire du château, les événements dont il a été le théâtre, sont relatés dans divers ouvrages (2).

(1) En latin: *de Sono*; jusqu'au milieu du xvii^e siècle, on disait le château de Son-

(2) *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, tome III, page 288, etc. *Histoire du Comté de Foix*, par Castillon d'Aspet, tome I. *Histoire de la Révolution Française*, par P. de Castéras, chapitre IV. *Histoire de la haute vallée de l'Aude*, par l'abbé de Roquelaure. *Congrès archéologique de France, session tenue dans l'Ariège en 1884: Châteaux du pays de Foix*.

En 1711, Louis XIV, pour procurer des ressources au Trésor, engagea plusieurs domaines de la Couronne; dans le nombre se trouvait le Donnezan, qui fut adjugé pour 71,500 livres au marquis de Bonnac, qui possédait déjà des fiefs dans le pays (1). L'aîné de la famille portait même le titre de marquis d'Usson, pour rappeler l'origine de sa Maison.

Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac, né en 1672, était un homme qui s'était distingué à l'armée et dans les fonctions diplomatiques. Il fut chargé de diverses missions, notamment en Suède auprès de Charles XII, et en Pologne auprès de Stanislas. En 1716, M. de Bonnac devint ambassadeur à Constantinople, où il se fit apprécier par le Sultan; c'est à son intervention que fut conclue la paix avec les Turcs et le Czar Pierre-le-Grand. En conséquence des services qu'il rendit, il obtint la réparation de l'église du Saint-Sépulchre, à Jérusalem.

La famille du nouveau propriétaire possédait d'autres terres et en particulier celles de Bonrepaux et de Bonnac; cette dernière, située près de Pamiers, fut érigée en marquisat sous Louis XIV en faveur de notre ambassadeur.

M. de Bonnac mourut en 1738 et laissa la terre du Donnezan et le château d'Usson à ses héritiers, qui les gardèrent jusqu'à la Révolution.

En 1789, le seigneur d'Usson était Charles-Armand, qui avait suivi la carrière militaire, où il s'était fait remarquer; pendant la guerre de Sept-Ans, à la bataille de Rosbach, il avait perdu une jambe. Nommé gouverneur du Comté de Foix en remplacement du maréchal de Ségur, il fut représentant de la noblesse du Pays de Foix aux États-Généraux.

Le marquis, après avoir été emprisonné, fut relâché et partit en émigration où il mourut. Ses biens furent confisqués et vendus nationalement. La destruction du château d'Usson remonte à cette époque et n'a donné lieu à aucune légende. Les gens du pays, qui s'étaient rendus acquéreurs du monument, le dépecèrent pour en vendre tout ce qui pouvait être mis à profit. Charpentes, toitures, menuiseries, ferrures, tout fut enlevé, et débité pièce à pièce pour augmenter le bénéfice des propriétaires. Les maçonneries ne pouvant fournir matière à des spéculations, les murailles sont restées debout; peu à peu le temps achève l'œuvre de destruction commencée par les hommes, et les ruines grandioses d'Usson forment un contraste frappant avec le paysage sévère qui leur sert de cadre.

Quand le marquis de Bonnac eut pris possession du Donnezan, il choisit Usson pour y établir sa résidence. Le château, abandonné depuis longtemps et qui avait eu à souffrir des incursions des Espagnols au xvii^e siècle, fut restauré de fond en comble. A l'intérieur, les murailles portent encore la trace des réparations qu'on leur fit subir pour approprier au goût du jour la vieille demeure féodale (2).

En 1722, les travaux étaient terminés et les appartements venaient d'être garnis d'un somptueux mobilier; le marquis avait, en outre, fait transporter à Usson des portraits de famille, des documents d'archives, sa correspondance diplomatique et plusieurs objets d'art ou de curiosité rappelant les services rendus à l'Etat par ses ancêtres et par lui-même.

En 1722, un régisseur nommé Bergeaud fut préposé à la garde du château

(1) Voir l'ouvrage de l'abbé de Roquelaure, *Livre X*.

(2) Le plan du château d'Usson, tel qu'il a été dressé au xviii^e siècle, est reproduit dans le volume du Congrès archéologique, 51^e session, page 375, article de M. Jules de Lahondès: *Quelques châteaux du Pays de Foix*.

et du riche mobilier qu'il renfermait. Avant d'entrer en fonctions, Bergeaud signa un inventaire contenant l'énumération des objets confiés à sa surveillance, et dont le marquis vérifia lui-même l'état en 1728.

Que sont devenus les objets qui ornaient le château d'Usson ? Un certain nombre, tels que le buste en bronze de Louis XIV, le mobilier de luxe, les tapisseries, les cuirs dorés, les portraits, seraient de nature à exciter la curiosité des archéologues. Vendus en même temps que le château, ont-ils été dispersés dans la contrée ou sont-ils devenus la proie des brocanteurs ? Autant de questions sur lesquelles nous regrettons de ne pouvoir fournir le moindre renseignement.

Quant aux pièces diplomatiques, nous croyons que la perte n'en est pas irréparable. Aux archives nationales et au ministère des affaires étrangères il existe en copie ou en original des correspondances provenant du marquis de Bonnac.

Félix PASQUIER

Archiviste de la Haute-Garonne.



AVANT L'ORAGE

*Le ciel a des blancheurs d'orage,
Un coin d'azur, là-bas, s'irise,
Et sous le murmurant feuillage
Flotte une majesté d'église.*

*L'air a d'exquises transparences,
Et sur les montagnes plus proches,
Au sein des pelouses immenses,
Luisent de blancs amas de roches.*

*O quel charme ! La voix plaintive
Des sources claires que j'adore,
Délicieusement s'avive
Dans cette atmosphère sonore.*

*On n'entend plus les ritournelles
Des oiseaux, mais un vent lyrique
Courbe la forêt solennelle
Avec un murmure biblique.*

MAURETTE.



MIRABEAU

PAR

Louis BARTHOU

Me voici dans le Saint-Gironnais, à Liqué, le superbe chalet de mon ami Emile Magès. On le remarque de Moulis, d'où il apparaît avec sa vaste terrasse, sa ronde tourelle et ses pavillons. L'un de ces derniers a été aménagé en observatoire. Une puissante lunette permet à l'œil de se promener dans les régions du ciel.

Ces voyages sont une des nobles distractions de mon ami. Il n'est pas de planète, d'étoile, de constellation connues qu'il n'ait visitées, examinées, fouillées.

— Venez voir Jupiter, m'avait-il écrit ces jours derniers, avec la bonne insistance de son amitié.

Et je suis venu voir Jupiter.

Il s'élevait par dessus les montagnes d'Espagne avec la majesté d'un Dieu. Un palet d'argent uni, traversé diamétralement par deux bandes de

couleur sombre, voilà ce que le dieu daigne montrer aux « pâles humains ».

Que peuvent bien être ces bandes ? Sont-ce des ombres de montagnes, des brumes sur des océans, des brouillards sur des plaines sillonnées de fleuves, des forêts entourant d'une double ceinture les reins du dieu ? Quels fauves rugissent dans ces montagnes, quelle végétation en pare les vallées ? Quels êtres errent dans ces plaines, voguent sur ces océans ? Ont-ils notre organisme, notre visage, notre cœur, notre âme, notre esprit ? Vivent-ils en monarchie, en république, en anarchie ? Ont-ils découvert le fer, le cuivre, l'argent, l'or ? Ont-ils la faim de ce dernier métal, et un poète-philosophe qui leur ait dit de lui : *Ad quod non cogit auri sacra fames* ? Mangent-ils cet or ? ou bien, antropophages, se mangent-ils entre eux ? Ont-ils des autos aveuglant les pauvres piétons de leur poussière, les empestant de leur pétrole ? Ont-ils des avions, des hydro-avions ? Ont-ils plutôt des ailes aux épaules, volent-ils ? Ont-ils inventé la poudre, la mélinite, la roburite ? se font-ils la guerre, se massacrent-ils ?

Que de questions encore se posent devant le dieu ! Et son escorte, ses satellites : *Europe*, *Ganymède* qui lui verse l'ambrosie, et *Callisto* ressemblent-ils à notre lune ? ont-ils visage de Pierrot ? Des *Colombines*, espiègles et volages, les narguent-elles, les trompent-elles ?

Galilée, qui les a tant étudiés, eux et leur dieu, ne l'a pas dit ! comment l'aurait-il su ? Qui le saura jamais ? Quel télescope pourra permettre à l'œil humain d'aller y voir ?

Nous nous regardions, mon ami et moi, avec des yeux effarés, pleins de ces pensées et d'autres plus troublantes encore, qui, au tournant de la lunette sur son pivot, nous venaient de cette infinité d'étoiles, soleils, centres d'autres mondes, qui flambaient, en clignotant, dans les profondeurs noires de la nuit.

En dehors des heures charmantes du jour, au milieu de la famille si hospitalièrement parisienne, telle est la belle et rare distraction, que Liqué, réserve à ses hôtes. Et elle n'est pas la seule dans l'ordre scientifique et intellectuel.

Emile Magès est, il me pardonnera le mot, un enragé bibliophile, un amoureux du livre, du livre que l'on lit, que l'on médite, que l'on commente, que l'on annote, que l'on s'assimile, que l'on fait sien. De tels livres, profondément instructifs, ses bibliothèques de Liqué et de Neuilly sont pleines. Et, dans des annexes, le livre nouveau trouve toujours sa place dans l'écartement accueillant de ses devanciers.

Le livre nouveau, le livre du jour, de l'heure, c'est le *Mirabeau* de Louis Barthou, un beau et fort volume, édité avec luxe par Charpentier. Livre qu'on ouvre cependant, tout d'abord, avec une certaine appréhension, en pensant que tout à été dit sur Mirabeau par tant de biographes et d'historiens, sur sa vie politique et sur sa vie privée ; sur sa folle jeunesse, sur ses amours scandaleuses, sur le rut, plus bestial qu'humain, qui toujours l'emportait : rut de taureau, de verrat, de bouc, qu'aucune prison, qu'aucun fort, aucune bastille ne peuvent ni contenir ni calmer. Rien, rien ne le détourne ni l'arrête ; ni respect humain, ni considération de famille, d'hospitalité ; ni honneur, ni parenté, ni amitié.

Marié, nouvellement marié, à une jeune femme de son monde, il prend à un seigneur du voisinage sa femme, l'enlève et en fait sa *Sophie*, qu'il emporte en Belgique, qu'il illustre par ce scandale, dont il est aimé éperdument ; qu'il aime avec cette sensualité concupiscente qui est toute sa passion. Ne demandez à cette passion ni constance, ni reconnaissance et surtout ni fidélité ; son rut n'en connaît pas. C'est ainsi que, de Sophie qu'il abandonne malade, épuisée, mourante, ruinée, il passe à Mme de *Nehra*, sa seconde victime, riche, fortunée ; frêle et malingre créature, qu'il a prise à Dieu, à sa vie toute d'œuvres religieuses, qu'il a emmenée en Angleterre et qu'il abandonnera à son tour, après avoir dévoré une partie de sa fortune. Car il faut à cette vie errante, à ses habitudes de dépense, à ses sens dévorants, beaucoup, beaucoup d'argent.

Dans les multiples amours de la jeunesse du héros, je ne m'arrête qu'à sa liaison avec ces deux femmes, parce qu'elles sont nobles, de son monde, de sa condition, et parce que ces enlèvements marquent bien la criminelle immoralité du personnage. Je passe ainsi sur l'enlèvement au château d'If de la fille du cantinier. Il ne faut voir là, non seulement une satisfaction de rut, comme se borne à le dire M. Barthou, mais le désir, le plan concerté de s'échapper de la petite forteresse où l'a fait enfermer le marquis son père.

Dans le livre qui m'occupe pour l'instant, la partie la plus intéressante de cette période de la vie de Mirabeau est, à mon sens, la lutte engagée entre le fils et le père, le marquis qui, ancre dans sa volonté de le punir et de l'arrêter dans ses débordements, lui coupe les vivres, le fait enfermer à

tout coup, et, enfin, porte sur lui des jugements dont de brefs extraits vont donner une idée.

Le faux ménage se trouve à Londres, désespéré, sans ressources, sans argent ; il faut en trouver. Mirabeau en demande à sa suprême ressource, sa plume. Ainsi avait-il fait d'ailleurs dans de semblables circonstances à Bruxelles avec Sophie.

Necker vient de publier son fameux *Compte-rendu*. Bonne proie pour notre exilé — exilé de force, car de rentrer en France, il ne faut pas songer : son père est là, qui veille sur lui, avec, dans les mains, des clefs pour de nouvelles prisons. Il se jette donc sur Necker, sur son fameux *Compte-rendu*. Il le déchire, le dépèce en cinq morceaux, cinq brochures, écrites en cinq mois, une par mois. Sortes de pamphlets qui le rendent célèbre, tout en faisant les délices du lecteur. Délices justifiées, car tout y est : documentation, logique, raison, ironie ; style mordant, puissant, enflammé. Telle va être bientôt à Versailles sa parole au sein des Etats généraux et de la Constituante.

Cette importante étude le met en rapport avec le savant économiste Clavière que le fait connaître de Panchau, le banquier brasseur d'affaires de la Cour. Ce qui fait dire à son père informé : « Ce monsieur est maintenant à la solde de l'agio. On se sert de lui comme d'un chien hargneux et fol, qu'on jette aux jambes de tout venant, et toujours prêt, sitôt qu'il est question de mordre. »

Au moment où le marquis écrivait ces lignes à un de ses amis, Mirabeau en était réduit à engager ses effets au Mont de piété.

Voilà donc notre héros pamphlétaire, sicaire de la plume par besoin, par nécessité. Mais avec quelle dignité parfois, et quelle indépendance de pensée ! Exemple, ces simples lignes tirées de ses *lettres de cachet*, qui contribuèrent à déclencher la Révolution : « Je concède que des ministres, pour la plupart hommes nouveaux, qui ne possèdent qu'une existence précaire et momentanée, ont tout à gagner et presque rien à perdre, se hâtent de pousser aussi loin qu'ils peuvent leur autorité fragile pour faire rapidement fortune, pour s'attacher les concours, pour réaliser leur désir. Il leur faut profiter de l'instant. Dans un an ils ne seront plus. »

Il est permis de se demander si, en reproduisant cette phase lapidaire, l'auteur n'a pas jeté un regard autour de lui sur « leurs figures » de Barrès et autres de l'heure du jour.

Mais, revenons aux appréciations impitoyables du père sur le fils.

« A 6 ans, dit le marquis, il est un sable ou rien ne reste ; à 30 ans, un miroir où tout se peint et s'efface à l'instant. Tout en lui est de réminiscences... il fait ronfler de belles phrases, il en fait sa chose et sa chair. »

Cependant, le temps marche, court, vole, amenant le jour où, du fils tant décrié, va surgir le grand facteur de la rénovation politique et sociale qui a nom la Révolution. Ce jour-là, Mirabeau, repentant et dégrisé, exhale ses regrets : « Ah ! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique ! » Ensuite, oubliant ce passé importun, sentant monter en lui l'homme nouveau, l'homme du destin, il écrit à M. de la Mark : « Le temps est venu où il faut estimer les hommes d'après ce qu'ils portent dans ce petit espace sous le front, entre les deux sourcils. »

Et maintenant, voici venir l'homme politique, servi par le geste impérieux et la parole réfléchie et contenue de l'homme d'état et du tribun : « Les agitations, les tumultes et les excès ne servent que les ennemis de la liberté... « Le vaisseau de l'Etat est battu par la violente tempête et il n'y a personne à la barre ! » — Et enfin, ces paroles que pourrait revendiquer le plus anarchiste des révolutionnaires de l'heure présente : « Je ne connais que trois manières d'exister dans la société : c'est d'être mendiant, salarié ou voleur. Le propriétaire lui-même n'est que le premier des salariés. »

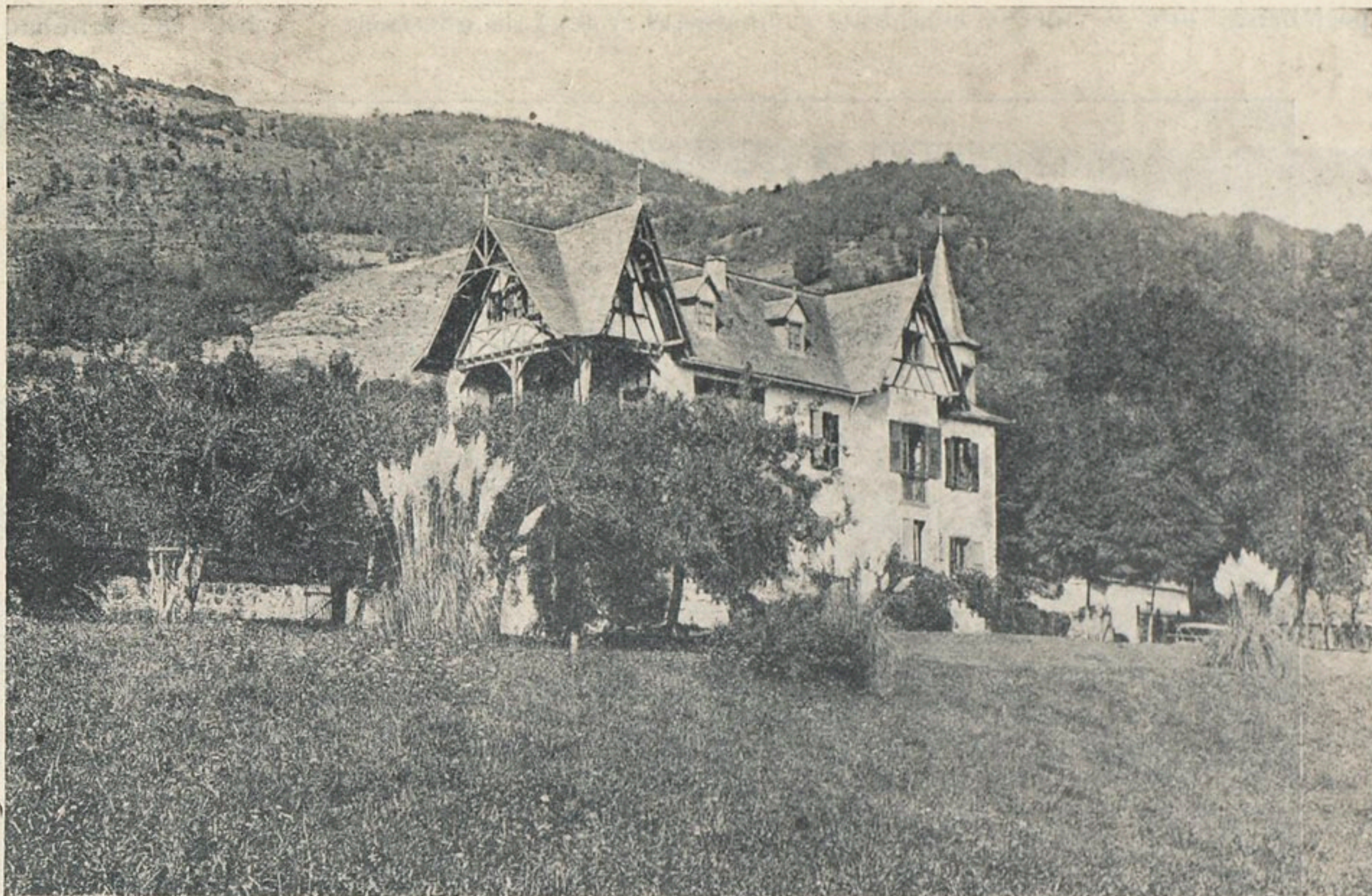
Je me borne à détacher ces seules notes du livre de M. Barthou ; livre que tout homme, désireux de bien connaître Mirabeau « dans sa chose et, dans sa chair », voudra lire. La forte place prise, ces temps derniers surtout, par l'auteur à la tête du gouvernement et à la tribune du Parlement, est de nature à ajouter encore à l'attrait du style et du récit.

Cette étude est, je crois, la première manifestation littéraire de M. Barthou. Le lecteur qui sait les difficultés qui devaient s'attacher à un si gros sujet et à une si énorme figure, éprouvera quelque surprise de trouver dans cette

première œuvre une si belle ordonnance dans le plan et une si parfaite tenue dans le style. Sa surprise tombera s'il apprend que l'auteur, tant au barreau qu'à la Chambre, n'a cessé de cultiver soigneusement sa parole par la plume ; la plume qui fond la parole, le verbe, dans son vrai moule, en lui imprimant la forme voulue, le mouvement, la vie.

Il apparaît qu'il en a été ainsi pour M. Louis Barthou qui, brillant élève au lycée de Pau, participant au concours général de tous les lycées de France, remporta, en dissertation française, le prix d'honneur.

Dans de telles conditions, il est permis de dire que, qui sait écrire sait parler, et qui sait parler sait écrire. C'est le cas de M. Barthou. L'écrivain, en possession de ces deux qualités, pouvait être tenté par la figure de Mirabeau. On peut affirmer en toute sincérité, qu'il a pleinement réussi à la fixer dans sa lumière et dans son jour. Le livre n'a, à mes yeux, que le défaut d'être cher. Il est à désirer qu'à cette édition de luxe, qui, dans la pensée



CHATEAU DE LIQUÉ, A MOULIS

de l'auteur, n'était, peut-être, faite que pour ses collègues du Parlement et des amis, succèdent des éditions populaires de nature à le vulgariser.

Liqué, 28 juillet 1913.

(A suivre)

Toussaint NIGOUL.

RESSOUVENIR

*Parmi les soirs divins il en fut de si doux
Que leur long souvenir semble celui d'un rêve,
Imprécis comme un mont au fond du couchant roux,
Comme le chant joyeux des vagues sur la grève.*

*Ils sont au fond du cœur à peu près effacés
Et pourtant pleins de vie ainsi qu'en leur jeunesse !
Vestiges immortels de tous nos vains passés
Qui se dressent toujours aux heures de tristesse.*

*Oh ! ces soirs de beauté qui semblent des géants
Dans l'immense chaos d'une vaste mémoire
Et qui sont à la fois et doux et torturants
Au cœur qui s'en souvient sans trop pouvoir y croire.*

*Une chanson pareille, un beau ciel étoilé,
Un cri d'oiseau furtif, une page de livre,
Un rien, un grand œil bleu par de longs cils voilé
Dans leurs oublis profonds toujours les font revivre.*

*Alors on s'abandonne au souvenir qui vient,
Et parfois aux regrets qui dans l'ombre murmurent ;
Hélas ! on est tout seul et seul on se souvient
Et l'on revit un peu ces heures qui moururent.*

15 août 1913.

Gaston ICART.

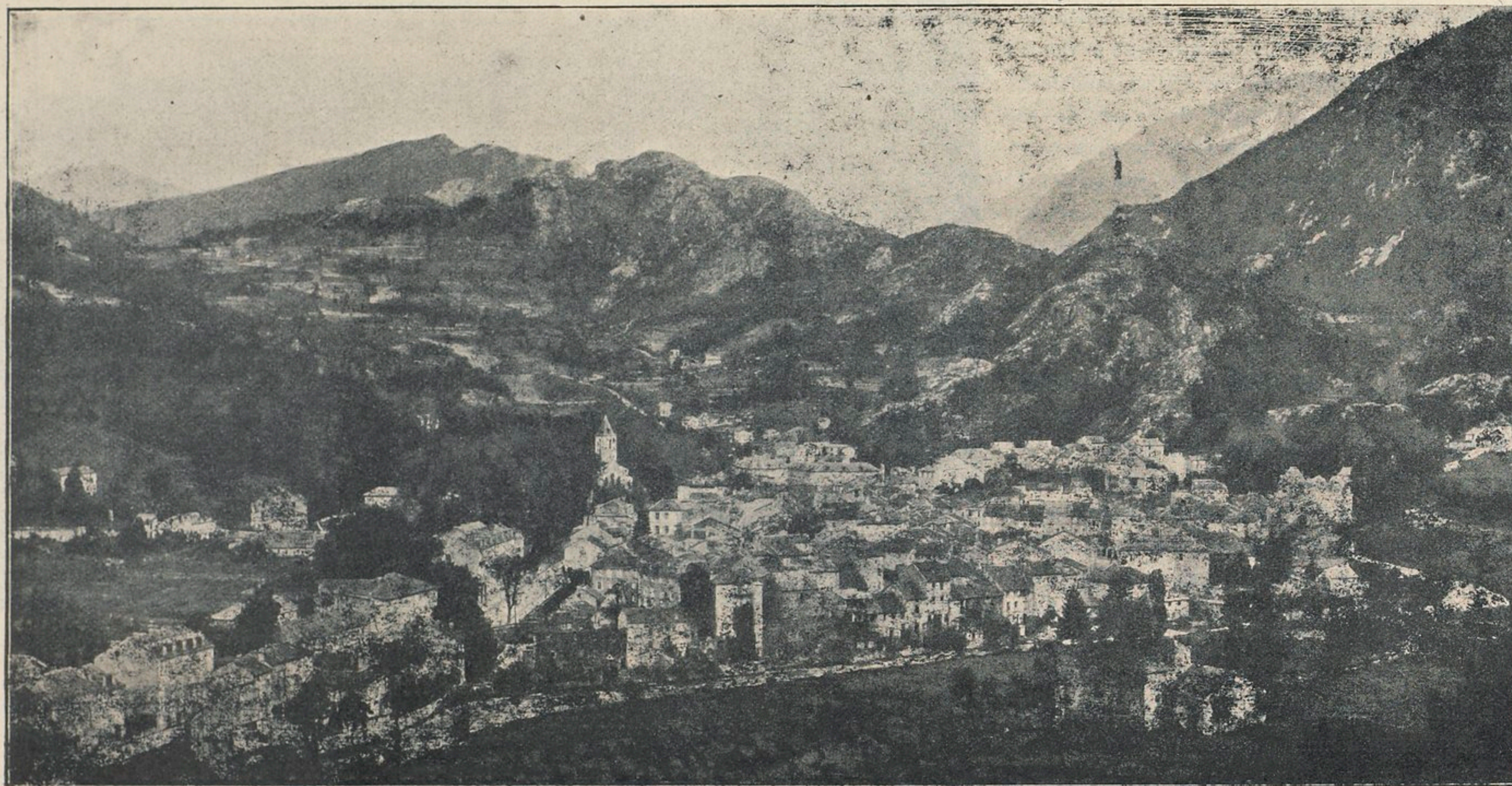
Le Concours de Reproducteurs

D'AX-LES-THERMES

Invité à passer plusieurs jours chez un ami, riche propriétaire foncier de l'Ariège, j'ai profité de mon séjour là-bas, des relations et des connaissances de mon hôte pour me documenter sur la production chevaline ariégeoise. Avant mon départ de Paris, je pressentais que cette production, d'après ce que j'en avais vu en novembre dernier, pourrait intéresser la *Société du Cheval national de Trait léger*; actuellement, j'en suis convaincu. Le jury, sous la haute présidence de M. le vicomte de Terssac, président de la Société d'Agriculture de l'Ariège, et composé de M. Gabriel Lamarque, l'hippologue connu, dont la prudence égale la perspicacité et le savoir; de M. de Saint-Blanquat, lui aussi compétent en matière hippique; enfin, de MM. Laubion, vétérinaire départemental, et Soulié, vétérinaire, deux spécialistes, bref de quatre notabilités connaissant à fond la question,

faire descendre, lui, le lauréat habituel de cet élevage spécial. Aux éclats aveuglants, aux grondements ininterrompus du tonnerre, qui se répercutaient dans les gorges et faisaient penser à un bombardement, sous une pluie torrentielle, plusieurs juments bondirent par dessus les enclos qui servaient à les parquer et regagnèrent de nuit, tranquillement, leurs « Alpages » habituels.

Les sujets exposés. — Leur absence réduisit le nombre des juments exposées et toutes suitées à une quarantaine. Ce qui frappait, tout d'abord, c'était l'attitude de toutes ces bêtes, habituées à vivre en bande, leur grande tolérance réciproque, leur uniformité de robe — bai brun — la prédominance du type oriental à tête courte, à frontaux larges et plats, avec l'œil intelligent et couvert — c'était le type notoirement préféré des juges, à mon sens avec raison — l'égalité de taille était également remarquable; j'ai relevé les chiffres suivants chez plusieurs juments adultes, vide sous sternal : 0,75, 0,76, 0,77, une seule 0 m. 78; tour de poitrine : 1 m. 75 à 1 m. 78; taille moyenne de 1 m. 43 à 1 m. 46 chez des juments qui n'ont



VUE GÉNÉRALE D'AX-LES-THERMES

CLICHÉ V. BUILLES

offrait des garanties toutes particulières; toutes les critiques ont paru aux intéressés comme aux spectateurs fondées; je n'ai entendu aucune récrimination; je m'en permettrai une : c'est de regretter qu'une entreprise aussi utile ne puisse disposer de plus amples crédits. Cela dit, passons au concours lui-même.

Particularités du concours. — D'ordinaire, le fait de réunir, puis de choisir les sujets destinés à être exposés, n'offre pas, avec le régime de l'écurie et même avec celui du bâtiment-abri, servant aux distributions supplémentaires, des difficultés appréciables; mais, ici, les conditions sont anormales, spéciales, et c'est toute une affaire, même pour ces éleveurs de la montagne, de séparer du reste du troupeau, qui vit absolument à l'état sauvage, sous une surveillance tutélaire, mais lointaine, pendant six mois, qui ne connaît aucune distribution supplémentaire, sans le moindre abri, à 1,000 ou 1,500 mètres d'altitude, parmi les rochers, sur les pentes abruptes, au bord des précipices comme des isards, il est fort difficile, dis-je, de faire le tri des animaux à présenter à l'examen des juges; ajoutez-y qu'un pareil régime développe à un degré incroyable les facultés instinctives, les ressources, les ruses pour s'échapper; autant les accidents sont fréquents et toujours graves avec des animaux importés, autant ils sont inexistantes avec les sujets nés sur place; avec ceux-ci peu d'obstacles naturels, jamais de glissades meurtrières; je n'ai pas constaté de tares aux articulations, à la robe, et cela avec une existence, un séjour et des conditions atmosphériques tels que la plus dure campagne les présente bien rarement réunis. Précisément, dans la nuit qui précéda le concours — celle du samedi 6 au 7 septembre, — éclata un orage épouvantable, et le principal éleveur de ces hautes régions, M. Astrié, ne put présenter, pour cette seule raison, qu'une très faible partie du lot qu'il se proposait de

jamais quitté les hautes altitudes et sont vouées au régime d'été, sans grains; mais plus bas, dans la vallée, avec l'emploi des prairies artificielles, de l'avoine et autres grains, un sol plus riche en phosphates, la taille s'accroît, sans que les services d'un autre étalon que celui du pays même, s'imposent, et tout sujet adulte atteint communément à 1 m. 53 et même 1 m. 55. Chez les juments, le corps est volumineux, le bassin large, la croupe plus ou moins arrondie, horizontale ou rabattue, suivant qu'elle se rapproche du type oriental, arabe, ou du modèle espagnol, du cheval de Cerdagne, à tête longue, busquée, à la croupe en pupitre; les tissus sont parfaits, les membres paraissent un peu fluets, surtout en raison du volume du corps, gonflé par le pâturage, mais les os sont denses, pas de traces d'empâtement; la distinction est indéniable chez les sujets dans lesquels on remarque la prédominance du sang oriental; j'ai relevé un tour de canon extraordinaire chez un cheval de service, celui-là, 0, 22; c'était un petit athlète de 1 m. 53, faisant le service de camionnage à la gare, et doué d'une force invraisemblable, que je n'ose pas rapporter ici, de peur d'être taxé d'exagération, puisqu'il s'agit de plusieurs tonnes et pour un cheval n'atteignant pas 525 kgr., il y a là une indication précieuse qui doit donner à réfléchir; la masse n'est pas tout et nous serions tenté de dire avec l'arabe : « Prends garde que cela soit une peau de lion sur le dos d'une vache ». Certainement, à égalité de taille et de poids, il n'existe pas en France d'athlètes de modèle réduit plus forts ni plus résistants que ceux-ci; ici, pas de paquets de muscles, ni de matières colloïdes, donnant l'illusion de la force, mais du cœur dans le ventre. Toutefois, force m'est de reconnaître que des autres animaux mesurés par moi-même, aucun ne dépassait, comme tour de canon, 0 m, 20, ce qui est déjà fort honorable.

Le lot des pouliches de deux ans était moins moins nombreux que celui

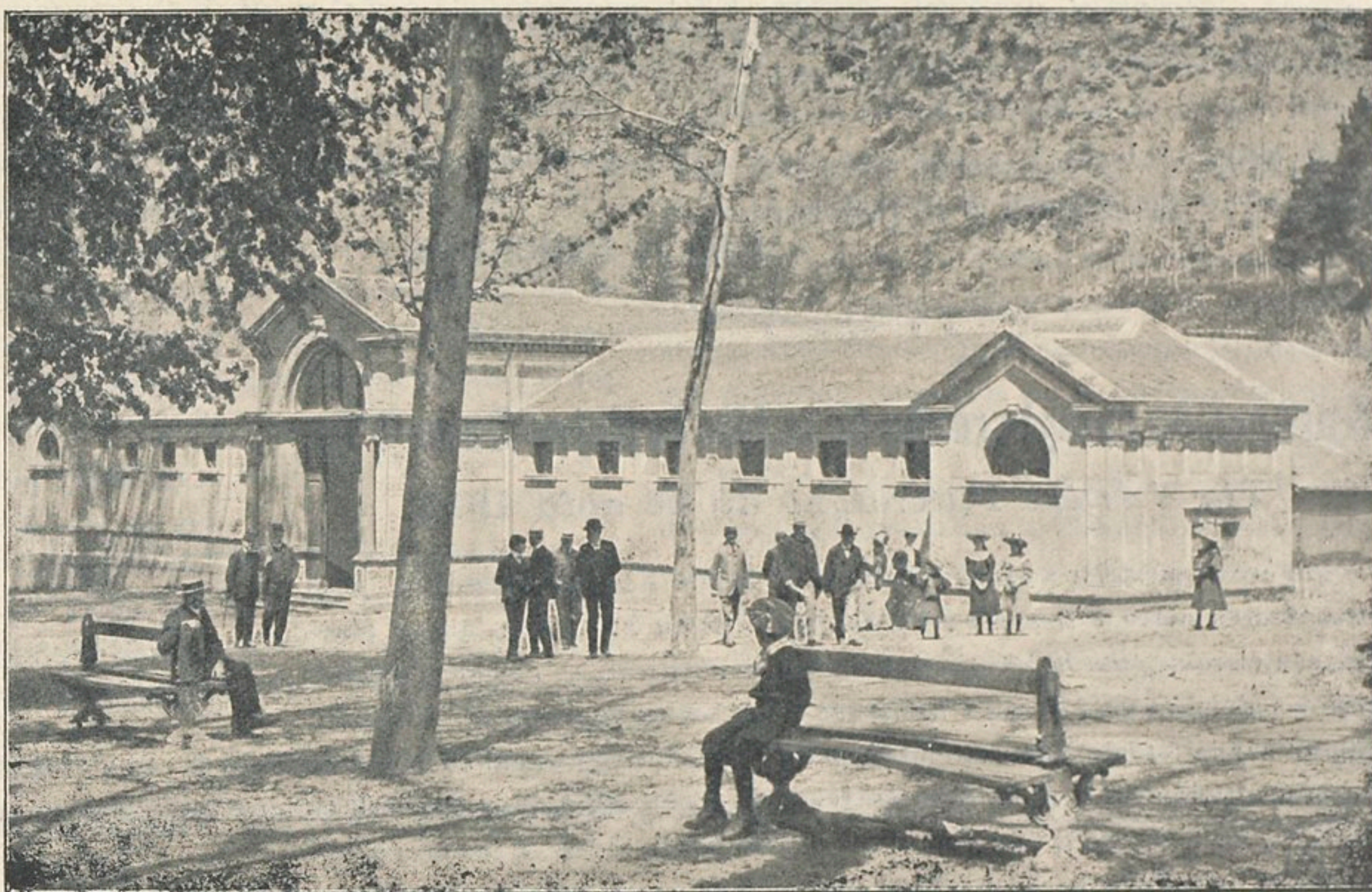
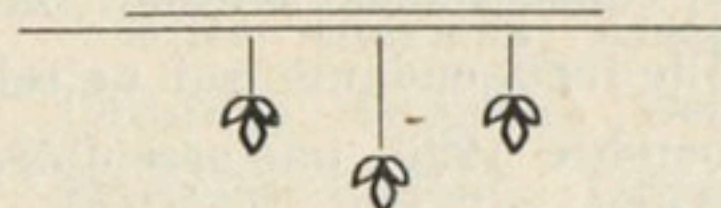
des poulinières, mais faisait bien augurer de l'avenir ; les rayons supérieurs se montraient hors de pair, les rayons inférieurs secs et nerveux à souhait ; toutefois, nous croyons devoir formuler une réserve ; selon nous, la reproduction à l'état libre, avec l'emploi d'étalons quelconques, souvent trop jeunes, voilà l'écueil ; la reproduction hâtive nous en a paru un autre ; des bêtes de 30 mois suitées, c'est excessif. A ces défauts dans l'élevage, unanimement reconnus, vient s'ajouter un usage local, critiquable peut-être, mais qui s'explique : le petit éleveur est forcé de réaliser à six mois, faute d'approvisionnements d'hiver, faute de bâtiments pour loger ses fourrages et son bétail. Avant tout il lui est impossible de majorer son prix de revient et il est tenu par l'emplacement même dont il dispose pour cultiver. Chacun sait que ces rudes montagnards doivent parfois remonter à la hotte leurs terres qui descendent avec les pluies ou la fonte des neiges ; ils ne sont donc pas libres d'accroître ou de modifier les ressources alimentaires de leurs animaux ; il leur faut vendre, coûte que coûte ; de plus, tout éleveur n'ignore pas combien il est téméraire de supputer la valeur future d'un poulain au sevrage, même avec les garanties des papiers d'origine. Il est difficile de s'imaginer la possibilité d'un élevage qui serait subordonné à la chute et à la fonte des neiges, et cependant c'est le cas ; l'une, celle d'automne, fait descendre les troupeaux ; l'autre, celle du printemps, les invite à regagner une fois de plus les hautes altitudes. La méconnaissance de ce fait par des conseillers peu judicieux a été la cause invariable de nombreux mécomptes survenus depuis un demi-siècle dans des essais d'importation d'étalons étrangers ; aucun des prétendus améliorateurs n'a résisté à un pareil régime. Nous croyons, nous, que si l'étude des procédés employés par les générations précédentes avait été faite sans préjugés ni parti pris, bien des erreurs auraient été évitées.

Comment s'était formée l'ancienne race si respectée ? Par l'introduction d'étalons asiatiques, brusquement, dans la montagne, dans les conditions climatiques que nous connaissons ? Certainement non ; voici ce qui s'est vraisemblablement passé : les montagnards qui employaient comme de nos jours, leurs juments en qualité de bêtes de bât et qui descendaient leurs produits dans les vallées inférieures où les étalons orientaux pouvaient vivre et prospérer, n'avaient pas été sans remarquer la beauté de ces étalons, et quand ils purent les employer, ils ne s'en firent pas faute : les produits obtenus et qui s'acclimatèrent auprès de leurs mères, résistèrent parfaitement et surent, peu à peu, acquérir cette suprême distinction qui les faisaient rechercher de nos rois ; l'histoire raconte qu'à Pavie, François I^{er} chevauchait un cheval de Biros, auquel ce monarque dut peut-être, dans cette fatale journée, de ne pas perdre l'honneur. Ce que vos ancêtres ont fait et bien fait, avec des ressources alimentaires certainement inférieures à celles dont vous disposez, pourquoi ne le feriez-vous pas, dans des conditions privilégiées ? Je reconnais sans peine qu'avec la production chevaline ainsi organisée, beaucoup de juments resteraient non fécondes, mais rien n'empêcherait de faire faire le service complémentaire, peu épuisant en somme, par quelque produit acclimaté et issu de croisement, et simplement à titre provisoire : peu à peu, l'ancienne supériorité plastique réapparaîtrait intégrale ; j'estime que tout le gros réalisable peut l'être sans sacrifier la beauté plastique à laquelle les conseillers actuels de l'élevage ariégeois ont parfaitement raison de tenir ; la tendance à faire du gros, du commun, les rend justement perplexes. Appelé à donner mon avis dans la question, j'ai peut-être manqué de prudence, mais voici ce que je me suis permis de dire : « Je ne crois pas, Messieurs, que vous puissiez trouver dans nos races françaises actuelles de trait un étalon dont les produits puissent être avantageux dans vos conditions climatiques d'élevage. Vous devez chercher dans un pays très dur, en Russie, par exemple ; la France est représentée auprès de l'Empereur par un homme éminent, M. Delcossé, qui est de chez vous, auquel quelque étalon Smoude, de Viatka ou un Klepper d'Esthonie ne serait certainement pas refusé ; bien plus, je connais le haras de Khrenovoi, qui recherche les belles juments de petite taille, de montagne, légères et rustiques ; en Russie, on ne veut pas de chevaux agricoles lourds et coûteux d'entretien. Il y a là quelque chose à faire, une question à étudier. Les chevaux russes sont doués d'une force exceptionnelle et l'un d'eux, offert en 1867 par Alexandre II à Napoléon III, ébranla, dans la cour des Arts-et-Métiers, devant un comité technique, une charge

de 7,484 kgr. (Officiel). » J'ai vu avec plaisir que ma proposition ou l'idée émise par moi, ne paraissait pas saugrenue aux notoriétés hippiques dont j'ai parlé plus haut, et qui sont dévoués aux intérêts bien compris de leur pays, de leurs compatriotes, et j'espère qu'elle fera son chemin.

H. DENIN DU COURVAL

Extrait de l'Acclimatation, journal des éleveurs.



AX-LES-THERMES — Le Couloubret.

CLICHÉ V. BUILLES

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Pamiers est le point central de la région aurifère de l'Ariège ; il paraît aussi avoir été le plus riche dans l'antiquité, au moins avant la fondation de la ville dont les constructions aujourd'hui s'opposeraient à tout travail de recherche de l'or que les exploitations anciennes y ont laissé.

Chanoine POUËCH.

L'histoire n'a pas le droit de se montrer oublieuse. En remontant vers le passé, elle découvre les causes des grands mouvements qui agitent les peuples : elle explique les transitions qui s'accomplissent, elle donne aux hommes impartiaux les moyens de porter sur les erreurs et les événements des jugements équitables.

Paul de CASTÉRAS.

La poésie n'est pas, hélas ! le tout de la vie. Elle compte même pour peu de chose auprès de la masse prosaïque des hommes. De cet élégant bijou, la plupart n'ont que faire, tandis que d'inévitables nécessités matérielles ou les besoins moraux les plus respectables les pressent et les torturent.

J.-M. VIDAL.

La démocratie véritable ne peut être libre et forte que par la vertu, et la vertu n'a de principe et de sanction que par la responsabilité humaine.

Baron Cyprien de BELLISSEN-BÈNAC.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

7 octobre 1226. — Depuis la mort de Simon de Montfort sous les murs de Toulouse, son fils Amaury, voyait tous les jours ses partisans l'abandonner et les échecs se multiplier pour ses troupes. Il fit cession de ses droits à Louis VIII, roi de France, qui s'empessa de s'avancer vers le Midi avec une armée de croisés. Presque toutes les villes, excepté celle d'Avignon, qui fut prise, se soumièrent d'avance. Seuls, les comtes de Foix et de Toulouse renouvelèrent leur ligue, se promettant de ne conclure ni paix ni trêve avec le roi de France sans leur consentement mutuel. Dans ces circonstances, le roi arriva à Pamiers, ville indépendante qui ne relevait pas du Comté de Foix, et il y tint, le 7 octobre 1226, une assemblée dans laquelle il reçut l'hommage et le serment de fidélité des évêques de la province. Amaury de Montfort ayant renoncé devant cette assemblée aux droits qu'il avait sur la Ville et le château de Pamiers par le Paréage dont son père était convenu avec l'Abbé de Saint-Antonin, ce dernier en disposa en faveur du roi pour en jouir pendant sa vie, aux mêmes conditions qu'avaient souscrites auparavant les comtes de Foix et les seigneurs de Montfort, car la souveraineté domaniale de l'abbaye courbait également sous l'inflexible niveau du droit féodal le front du feudataire et celui du suzerain.

Du reste, le contrat ne fut pas long, car le roi Louis VIII mourut juste un mois après à Montpensier, en Auvergne.

Jules de LAHONDÈS.

À propos du compte rendu de la fête de Notre-Dame d'Ax

Par l'Ariège Pittoresque du 28 août 1913

Le Père Menestrier auquel l'histoire de Louis XIV est redevable de si savoureuses notes, s'il avait vécu comme nous au xx^e siècle, aurait sûrement lu et relu, pour la satisfaction de son âme délicate — comme l'ont fait tous les abonnés de l'Ariège Pittoresque — les belles pages de M. Toussaint Nigoul sur la fête de Notre-Dame d'Ax de 1913. Mais qu'aurait-il pensé de l'origine attribuée, de notre temps, au vœu de Louis XIII, lui qui a écrit ce qui suit, en 1693, dans son beau livre : *Histoire de Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, jettons, inscriptions, armoiries et autres monuments publics*, 2^e édition, chez Robert Pepie, à Paris, 1693, p. 4 :

« Enfin, sur le commencement de l'année mil six cens trente huit... quand la Reine (qui était sans enfants depuis 22 ans) eut des indices certains de sa grossesse, elle témoigna au Roy le désir qu'elle avait d'implorer les secours du Ciel pour assurer ses bénédictions sur l'enfant qu'elle portait.

« Le Roy, pour seconder ces pieux désirs de la Reine, mist sa personne et ses Estats sous la protection de la Sainte Vierge et par une déclaration qui fut publiée dans toutes les Provinces dépendantes de sa Couronne, il choisit le jour de la Feste de l'Assomption pour cette cérémonie, ordonnant que par tout le Royaume, on fit des processions solennelles où toutes les Compagnies assisteraient en corps. Il célébra lui-même cette Feste pour la première fois à Abbeville, où il se trouvait alors, et l'Evêque de Nismes, Anthime, Denis de Cohon, prescha, devant Sa Majesté et toute la Cour, des motifs de cette cérémonie.

« Nous n'avons point d'autre monument de cette action de piété qu'un jetton dont un des costez représente un autel antique sur lequel est posée la Couronne royale ; le nom de Louis XIII remplit le panneau carré de l'Autel avec cette inscription : *Gallia fundata : la France raffermie*. Au revers, est une petite chapelle en forme de ruche avec un essaim d'abeilles, au milieu duquel est le Roy et ces mots dans le cercle intérieur : REGIS AD EXEMPLUM : *A l'exemple du Roy*.

« Tout le temps qui s'écoula depuis la Feste de l'Assomption jusqu'aux Couches de la Reine ne fut employé qu'à des prières publiques. Enfin, le 5 de septembre, sur les 11 heures 22 minutes avant midy, naquit au Chateau Neuf de Saint Germain en Laye, en présence des Princesses du sang et de Monsieur Gaston Jean Baptiste de France, duc d'Orléans, Frère unique du Roy, ce Dauphin demandé par tant de vœux. »

..... ? (1)

Et nous, petits Ariégeois de 1913, perdus dans le lointain recul des années, que devons-nous penser de la divergence de vues de deux auteurs aussi experts l'un que l'autre dans l'art de conter ?

Serait-ce par hasard, pour le grand malheur de l'idylle que narre l'Ariège Pittoresque, serait-ce le Père Menestrier qui aurait raison ? Quel dommage si c'était vrai !

Un abonné de l'« Ariège Pittoresque ».

Bordeaux, 26 septembre 1913.

(1) Au même événement (naissance de Louis XIV) se réfère l'érection du Val de Grâce, témoignage de reconnaissance royale de même ordre.

Échos Ariégeois

Carnet des naissances. — M. Lagoute, le jeune et sympathique commis des contributions indirectes à Saint-Girons, est, depuis quelques jours, l'heureux père d'une délicieuse petite fillette qui a reçu, en naissant, le nom de Renée. Félicitations à nos amis Mme et M. Lagoute, et vœux de prospérité au cher bébé.

Hyménée. — C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de M. Jean Baudru, de Mirepoix, avec Mlle Jeanne Maratuel, fille du regretté commandant Maratuel, de Sarlat. Ce mariage a été béni par M. l'abbé Joseph Carol, en l'église Saint-Séverin, à Paris, au milieu d'une affluence de parents et d'amis.

Notre Saint-Père le Pape Pie X avait bien voulu envoyer sa bénédiction papale qui a été donnée par notre distingué compatriote mirapicien, le Révérend Père d'André.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

— Mme et M. Henri Ducros, receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance de Pamiers, nous ont fait part du mariage de leur fille Mlle Mathilde, avec M. Camille Huc, chef du service

financier de la Société d'électricité de l'Arize et de la Barousse, beau-frère de M. Jacques Marty, fondé de pouvoirs à la Banque Clarac frères, à Pamiers. La bénédiction nuptiale a été donnée à Ussat-les-Bains, le 27 septembre, par le pasteur de l'Eglise Réformée de Saverdun. Respectueuses félicitations aux deux familles rapprochées par cette union et vœux sincères de bonheur aux jeunes époux.

Mariages. — Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de notre cher ami M. Alban Thalamas, ancien élève du Collège de Pamiers, lieutenant au 59^e d'infanterie à Pamiers, avec Mlle Juliette Soulet, de Mirepoix.

— A Saint-Girons, mariage de M. Jean Duvernet, employé des Chemins de fer de l'Etat, avec Mlle Clotilde Gros ; mariage de M. Joseph Founeau, voyageur de commerce, avec Mlle Alice Baturabe, de Saint-Gaudens.

Nécrologie. — C'est avec une bien vive douleur que nous enregistrons le décès, à l'âge de 68 ans, de notre honoré confrère M. François Cariven, correspondant départemental de la *Dépêche*. Toute la presse ariégeoise s'est plu à reconnaître la par-

faite courtoisie que ce publiciste de marque ne cessa de professer même au milieu des polémiques les plus ardentes. Pour notre part, nous devons à la mémoire du regretté défunt le souvenir aussi durable qu'ému de sa bienveillance et du dévouement avec lesquels il favorisa la création et le développement de l'Ariège Pittoresque.

Membre de la presse depuis de très nombreuses années, M. Cariven, quoique miné par une maladie cruelle, est mort à la tâche, la plume à la main, polémiquant avec énergie pour les idées qui lui étaient chères, dit avec raison le *Télégramme*. Aussi nous inclinons-nous devant la tombe de ce vaillant confrère et prions la famille en deuil d'agréer nos condoléances attristées.

— On nous annonce de Lédar-Saint-Girons, le décès, à l'âge de 63 ans, de M. Justin Ponsolle, receveur des contributions indirectes, en retraite.

— Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu, le 12 septembre dernier, à Dalou, de M. Léon Grojean, entreposeur des manufactures de l'Etat, en retraite, décoré de la médaille des combattants de 1870, engagé volontaire.

M. Grojean avait habité Saint-Girons avec son

honorabile famille. C'était un homme d'une urbanité parfaite et d'une extrême courtoisie.

Nous adressons à Mme Grojean et à toute la famille l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

— Nous enregistrons avec une profonde tristesse le décès, en pleine fleur de l'âge, à 41 ans, de notre ami M. l'abbé Raymond Jannot, ancien chapelain de Saint-Louis des Français, à Rome, professeur d'apologétique à l'Ecole Malaret, à Toulouse. Le regretté défunt avait des liens étroits de parenté avec quelques honorables familles de Saint-Jean-du-Falga, près Pamiers. Feu M. le chanoine Jalabert, secrétaire général de l'évêché, recevait de lui de fréquentes visites, et c'est au cours de l'une de ces visites qu'il nous fut donné d'apprécier, il y a quelques années, la haute distinction, la parfaite amabilité et la science de M. l'abbé Jannot, dont la mort prématurée est une grande perte pour l'archidiocèse de Toulouse.

Encore une mort tragique d'un soldat ariégeois. — On écrit de Lieurac à la *Croix de l'Ariège*:

« Le terrible accident du viaduc de Vignes a plongé dans le deuil une honorable et chrétienne famille de la localité, en lui ravissant le dernier-né de seize enfants, Noël Arnaud, soldat au 21^e bataillon de chasseurs alpins.

« Il demeurait le soutien du foyer domestique et le bâton de vieillesse de ses parents, déjà avancés en âge. Aussi leur affliction est-elle bien vive. Si leur foi ne suffisait pas à l'adoucir, l'affection de leurs enfants survivants et la sympathie commune y aideraient puissamment.

« Notons que M. et Mme Arnaud ont donné à Dieu deux de leurs enfants : l'un dévoué à l'enseignement chrétien au Mexique ; l'autre, la plus jeune des filles, a naguère pris le voile au couvent de la Compassion, à Toulouse.

« Sur une noble démarche de M. le Maire et conformément au désir de la famille, les restes du malheureux jeune homme ont été rendus aux siens et à ses compatriotes. Des obsèques très solennelles lui furent faites, le jeudi 25 septembre dernier, sous la présidence de M. l'abbé Pujol, curé-doyen de Lavelanet, entouré d'un nombreux clergé. La bière disparaissait sous de nombreuses et magnifiques couronnes. L'émotion de la famille était poignante. Les jeunes gens de Lieurac s'étaient fait un devoir de tenir les cordons du poêle.

« Des faisceaux de drapeaux, crépés de noir, et des bouquets de fleurs ornaient les abords de l'église et de l'autel.

« Avant de donner l'absoute, M. le Curé-Doyen de Lavelanet monta en chaire. Dans une belle envolée il salua le soldat ravi à sa patrie, aux siens, à ses projets d'avenir, et fit ressortir les leçons qui se dégagent d'une fin si tragique et si prématurée. L'évocation de l'enfance de la victime, de sa première communion, de sa participation au chant et aux offices religieux, et de leur abandon malheureux, n'a pas été sans éveiller des remords et faire verser des larmes.

« Le vibrant appel aux conscrits d'octobre et novembre, de demeurer fidèles à Dieu et à leur patrie a été entendu et les a décidés à la messe du départ.

« La paroisse de Lieurac et ses voisines garderont longtemps de ces grandioses obsèques et de la belle manifestation religieuse et patriotique à laquelle elles ont donné lieu un souvenir ému. »

Nos compatriotes. — Notre excellent ami M. Vincent, de Foix, officier d'administration de 3^e classe à la direction de l'intendance du 7^e corps d'armée, est élevé à la 2^e classe et maintenu à son poste.

Cordiales félicitations.

Succès. — Dans la liste des candidats admis à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, nous relevons avec le plus vif plaisir le nom de notre jeune compatriote, M. Jean Sérié, de Mazères, avec le numéro 3 sur les 35 candidats admis.

Nos sincères félicitations.

Ponts et chaussées. — M. Platel, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, a été chargé, à la résidence de Foix, des services ci-après désignés, en remplacement de M. Marty, admis à la retraite, savoir :

1^{er} arrondissement de l'Est du service ordinaire, 2^e et 3^e arrondissements du service des chemins de fer confié à M. l'ingénieur en chef Burger.

M. Platel sera attaché, en outre, au service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de l'Ariège, de l'Arize et du Salat (1^{re} section) et au service du contrôle de l'exploitation technique des distributions d'énergie électrique dans le département de l'Ariège.

Postes et télégraphes. — Sont admissibles à l'emploi de dame employée des postes et des télégraphes, à la suite du concours des 26 et 27 juin :

Mlles Laborde, Olive, Mme Richold, née Pagès.

Contributions indirectes. — M. Joseph Rouède, de Seix, est nommé à Chartres (Eure-et-Loir).

M. Jean Sentenac, de Soulan, est nommé à Caen (Calvados).

M. Pierre Soucasse, de Saint-Girons, est nommé à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Eaux et forêts. — Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite : MM. Comi, garde domanial à Moulis ; Denjean, brigadier domanial à Castillon.

Régiment de réserve. — M. Ville, capitaine d'infanterie coloniale en retraite, est nommé capitaine au régiment de Foix.

Nomination universitaire. — Notre distingué collaborateur et ami M. Roger Gay, homme de lettres, surveillant d'internat au lycée de Foix, est nommé maître-répétiteur au collège de Revel. Cordiales félicitations.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Michel Rieu, de Soueix, vient d'être nommé surnuméraire, avec le numéro 2, dans les contributions, à Foix.

Médaille d'honneur agricole. — La médaille d'honneur agricole a été décernée à MM. Déjean, chez M. Astrugue, à Coussa ; Déjean, chez M. Godart, à Régat ; Denjean, chez M. Hérisson-Laparre, à Mazères ; Mandrou, chez Mme veuve de Solan, à Aucazein ; Soula, chez M. Hérisson-Laparre, à Saverdun ; Soulet, chez Mme veuve Charly, à Bonnac.

Distinctions honorifiques. — La médaille de bronze des postes et télégraphes a été décernée

à MM. Durand, facteur receveur à Moulin-Neuf ; Gauzion, facteur suburbain à Saint-Girons et Vielle, facteur receveur à Moulis.

Enseignement primaire. — M. Sentenac, instituteur à Pamiers (Capelles), est nommé à Vitry (Seine), à dater du 9 octobre 1913.

Brevet élémentaire. — Sont admises définitivement :

Mlles Andrieux, Arséguet, Charles, Courtois, Couzinet, Gabrielle Dedieu, Dubost, Laffont, Marcelle Laffont, Lafranchise, Lanta, Laugé, Laveda, Ponsin, Berthe Pujol, Noémie Pujol, Roques, Ruffié, Saint-Alary, Soulé, Villary, Villemur, Vixen.

Ont été définitivement admis :

MM. Bénazet, Cabanac, Derramond, Estèbe, Loubies, Naudi, Pouilhet, Prax, Rogale, Sentenac, Souquet, Théron, Vidal, Vives.

La Chambre de commerce de l'Ariège et M. le Président de la République. — A la dernière séance de la Chambre de commerce de l'Ariège, M. Labie a rendu compte de la mission qui lui avait été confiée de représenter la Chambre aux réceptions officielles de M. le Président de la République à Toulouse. Il insiste sur l'accueil particulièrement bienveillant qu'il a reçu du chef de l'Etat et il pense que la Chambre de commerce voudra bien lui en conserver un souvenir reconnaissant. Cet exposé terminé, M. Labie croit devoir faire connaître que M. le Président de la République aurait manifesté l'intention de reprendre, dès l'automne prochain, sa randonnée dans d'autres départements. Il propose, en conséquence, l'adoption du vœu suivant :

« La Chambre de commerce de l'Ariège, considérant que le voyage de M. le Président de la République et de Mme Poincaré dans sa partie non officielle, en déterminant au sein des populations ainsi visitées des sentiments d'union et de concorde qui ont fait plus pour la prospérité générale que toute mesure législative ;

Adresse à M. le Président de la République et à Mme Poincaré l'hommage de son profond respect et de son entier dévouement et leur exprime le vœu que dans le cas où ils reprendraient l'année prochaine leur randonnée à travers la France, ils veuillent bien se souvenir que les Pyrénées, par leurs sites admirables, leurs campagnes riches et verdoyantes, leurs villes et villages propres et coquets justifient largement les exigences du touriste le plus averti ; que confiants dans le loyalisme de nos frères et chaudes populations ils veuillent bien mettre à l'épreuve l'explosion de sympathie et l'enthousiasme chaleureux qui leur seraient réservés.

Le vœu a été adopté à l'unanimité.

VIATOR.

Un vaillant sauveteur ariégeois. — Parmi les courageux sauveteurs qui se sont portés au secours des victimes de la double catastrophe de Cerbère, nous voyons avec plaisir figurer le nom de notre compatriote et ami, M. Jean Dhers, de Savignac, douanier à Cerbère.

Ne reculant pas devant le danger, il se rendit un des premiers sur le lieu de la catastrophe et fut assez heureux pour réussir à sauver une jeune fillette de huit ans, et, avec l'aide de quelques-uns de ses collègues, il s'est employé de son mieux à

secourir bon nombre d'autres personnes en danger de mort.

Il nous est d'autant plus agréable de signaler ce nouveau trait de courage de la part de notre sympathique concitoyen que M. Jean Dhers a été à plusieurs reprises cité à l'ordre du jour dans l'administration de laquelle il relève pour des actes démontrant sa bravoure et son sang-froid.

Nous espérons que ce bon et modeste fonctionnaire, recevra sous peu la récompense que sa belle conduite lui mérite et nous sommes heureux de l'en féliciter à l'avance.

VINDEX.

Soutiens de famille de la classe 1913.

Le Conseil chargé de statuer sur les dossiers de demandes d'allocation présentées par les familles des militaires de l'armée de terre et de mer de la classe 1913, se réunira au chef-lieu de chaque justice de paix, salle des audiences, aux dates et heures fixées comme suit :

Ax-les-Thermes, Fossat, Mas-d'Azil, Mirepoix, Castillon, le jeudi 23 octobre, à 9 heures du matin ; Les Cabannes, Foix, Lavelanet, Pamiers, Massat, Saint Lizier, le vendredi 24 octobre, à 9 heures du matin ; Tarascon, Saverdun, Oust, Sainte-Croix, le samedi 25 octobre, à 9 heures du matin ; La Bastide-de-Sérou, le lundi 27 octobre, à 10 heures du matin ; Quérigut, Varilhes, Saint-Girons, le 27 octobre, à 9 heures du matin ; Videssos, le mercredi 29 octobre, à 10 heures du matin.

Le Conseil sera composé du juge de paix, président ; du contrôleur des contributions directes et du receveur de l'enregistrement du canton.

Pèlerinage ariégeois à Lourdes. — Dans la soirée de lundi, quatre trains de pèlerins ariégeois sont partis pour Lourdes où déjà les attendaient de nombreux groupes isolés. Les fêtes du pèlerinage se sont magnifiquement déroulées mardi et mercredi, sous la présidence de Mgr Izart, évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix.

Communication. — Nous recevons la lettre suivante :

« Nous avons appris que deux dames inconnues dans la région se présentaient dans les maisons de Saint-Girons et de l'arrondissement, quêtant pour une œuvre qu'elles disent s'appeler la Providence de la jeune fille.

« Nous n'avons aucun renseignement sur cette œuvre et nous demandons instamment à tous ceux qui s'intéressent aux jeunes filles de réserver leur charité et leurs dons à l'œuvre catholique internationale de la protection de la jeune fille, qui a un Comité à Saint-Girons.

La Présidente du Comité de Saint-Girons,
Urbainie DE TERSSAC.

La mutualité en Ariège. — Le nombre des sociétés de secours mutuels existant dans le département au 31 décembre 1912 est de 110.

Elles se divisent en sociétés approuvées, sociétés libres et sociétés scolaires.

Il y a 83 sociétés approuvées qui, comme telles, bénéficient des avantages énumérés au titre III de la loi du 1^{er} avril 1888 ; les sociétés libres sont au nombre de 10. Entre autres prérogatives, elles peuvent former entre elles des unions. Usant de cette faculté, plusieurs d'entre elles ont fondé l'« Union des Sociétés de secours mutuels du département de l'Ariège » dont les statuts ont été

approuvés par arrêté ministériel du 29 décembre 1909.

Quand aux sociétés scolaires, elles sont au nombre de 17.

Les recettes de l'année 1912 se sont élevées : pour les sociétés approuvées, à la somme de 66.564 fr. 24 ; pour les sociétés libres, à la somme de 6.455 fr. 22 ; pour les sociétés scolaires, à la somme de 7.778 fr. 50. Les dépenses ont été : pour les sociétés approuvées, de 56.118 fr. 21 ; pour les sociétés libres, de 7.239 fr. 08 ; pour les sociétés scolaires, de 5.911 fr. 55.

Retour de l'Hospitalet. — Mercredi soir, la compagnie du 59^e, détachée à l'Hospitalet à l'occasion de de la grève, est rentrée à Foix. Le calme est complet et le travail a repris sur tous les chantiers du transpyrénéen.

Conférence. — Au concours agricole des Cabannes, tenu sous la présidence de M. J. de Terssac, membre du Conseil supérieure de l'agriculture, et la présidence d'honneur de M. le sénateur Reynald, M. Adrien Lucet, professeur au Museum de Paris et membre de l'Académie de médecine, a fait une intéressante conférence sur les hypodermes, parasites du bœuf, qui causent à l'élevage et au commerce du cuir des pertes annuelles de plus de dix millions.

Au printemps prochain, une campagne de destruction de ces parasites sera entreprise sous la direction de M. Lucet, dans toute cette région pyrénéenne.

Les « ponts » de 1914. — Les premiers almanachs de 1914 viennent de paraître.

On peut y constater que, l'année prochaine, carnaval sera le 24 février, Pâques tombera le 12 avril, l'Ascension le 21 mai et la Pentecôte le 31 mai. Le 1^{er} janvier tombant un jeudi, il est probable que le vendredi 2 et le samedi 3 seront « pontifiés ». Le 14 juillet est un mardi, alors il est possible que le lundi soit « pont ».

L'Assomption est un samedi, la Toussaint un dimanche et Noël un vendredi, donc encore un « pont » le samedi.

Il y aura autant de ponts en 1914... qu'à Venise!

Les bigophones fuxéens. — En vue des fêtes du Carnaval, un groupe amical instrumentiste : « les Bigophones fuxéens », groupe carnavalesque, fondé dans le but de distraire les habitants de Foix et des environs, et dont la devise est : Amusements et bienfaisance, fait un pressant appel à la bonne volonté des membres présents et à venir pour faire arriver à bonne fin ce groupe et égayer tout le monde.

Le groupe est définitivement formé depuis le 21 septembre et a nommé son bureau ainsi qu'il suit : M. Rousset, président ; M. Dubert, trésorier ; M. Chaubet, secrétaire. (Communiqué.)

Tramway électrique de Castillon à Saint-Lary. — La voiture du tram qui partait de Castillon pour Saint-Lary à 18 h. 40 part, depuis le 3 octobre courant, à 15 heures. (Communiqué.)

Accident mortel à Foix. — Mardi soir, 30 septembre, est décédée, après de cruelles souffrances, au Capitany, près Foix, Mme Françoise Déjean, née Laguerre, tante de notre confrère, M. Eric Roques, de la France, de Bordeaux.

Mme Déjean était montée le matin même sur un figuier, lorsque, par suite d'un faux mouvement, elle tomba à la renverse et se blessa gravement à la colonne vertébrale. Elle expira dans la soirée sans avoir repris connaissance.

Empoisonnements par les champignons

— Quatre personnes du village des Pujols, qui croyaient avoir mangé des oronges, ont eu des symptômes d'empoisonnement, une cinquième est gravement malade. Le docteur Rascol, de Mirepoix, espère néanmoins qu'elle pourra être sauvée, étant donnée surtout l'espèce de champignons ingérée.

— Il paraîtrait que plusieurs personnes de la gendarmerie de Mirepoix ont été fortement indisposées à la suite de l'ingestion d'oronges qu'on leur avait vendues. Encore un méfait de la fausse orange.

— De sérieux symptômes d'empoisonnement par les champignons se sont produits à Foix, dans la famille Wachter, au Ruisseau.

Accidents divers. — Un terrible accident, qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit à la Bastide-sur-l'Hers, jeudi dernier, à 4 heures de l'après-midi.

Par suite d'un trop gros chargement de pierre sur un des échafaudages, le poids par trop lourd fit écrouler une vingtaine de mètres cubes de mur, alors que quatre ouvriers et un aide se trouvaient sur l'échafaudage, haut d'environ 11 mètres.

Les cinq malheureux ouvriers tombèrent, mais trois d'entre eux purent s'accrocher aux échafaudages, tandis que les deux autres tombaient sur le sol, où on les releva sans connaissance au milieu des décombres produits par l'effondrement du mur.

On s'empressa autour des blessés, car heureusement ils respiraient, et on les transporta chez M. Vidal, où le docteur Jolieu, de Laroque-d'Olmes, appelé en toute hâte, leur prodigua ses meilleurs soins.

Nous croyons savoir que, malgré la gravité des blessures, les jours des blessés ne sont pas en danger.

— Mercredi, 1^{er} octobre courant, vers 11 heures, le nommé Antoine Berniolles, propriétaire à Savignac, était occupé à abattre un arbre dans sa propriété, sise au quartier de « la Prado del Pistolet ». Sur un dernier coup de hache, l'arbre s'abattit tout d'un coup et le malheureux Berniolles fut pris sous lui.

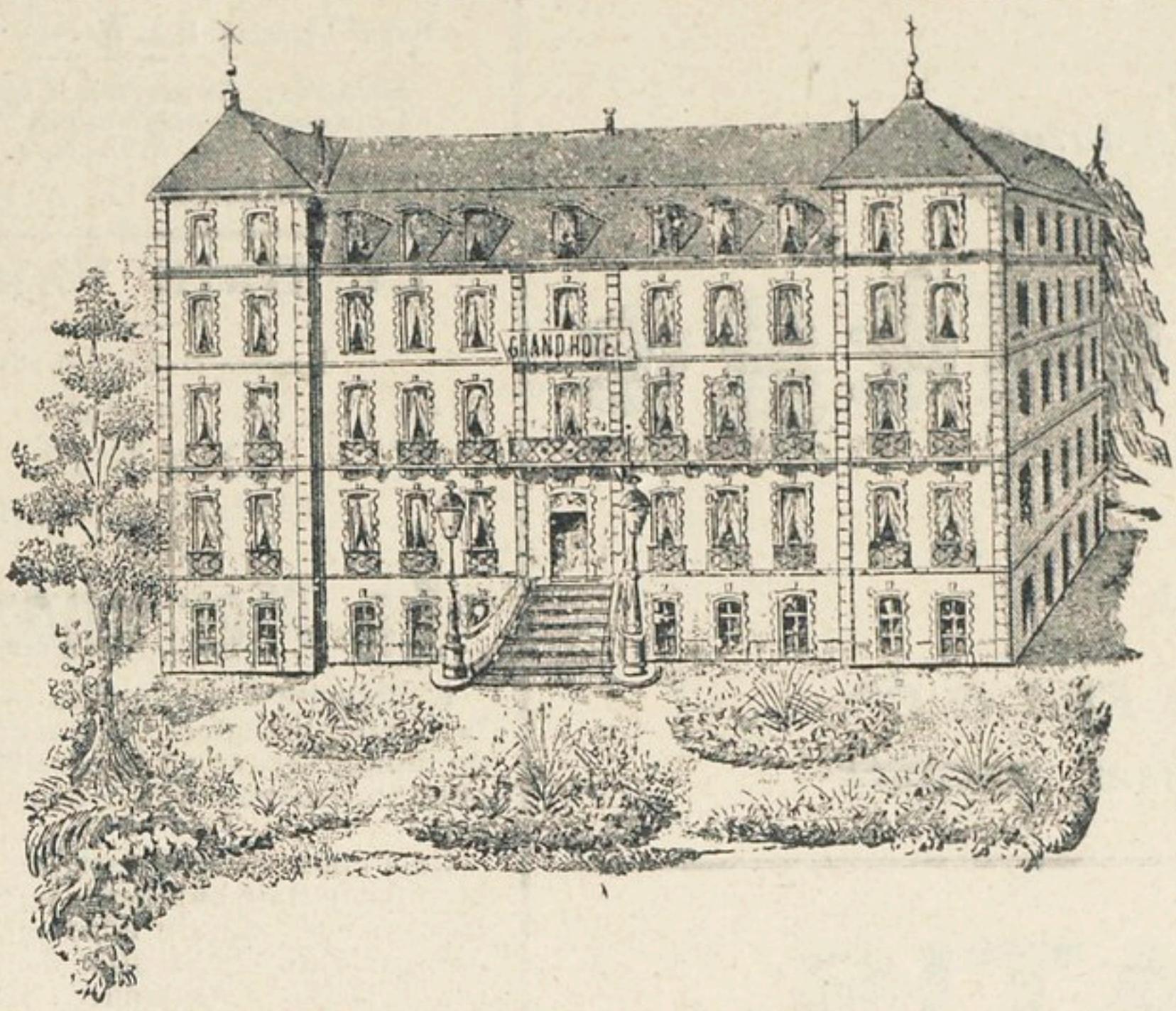
A ses cris, des ouvriers, qui travaillaient non loin de là, accoururent et s'empressèrent de relever le patient. On s'aperçut de suite que dans sa chute, l'arbre, tombant sur la jambe gauche de Berniolles, l'avait cassée au-dessus du fémur. A l'aide d'un âne, on transporta le blessé à son domicile, à Savignac, où il reçut les soins pressés du docteur Fugairon qui, prévenu, s'était hâté d'accourir.

Il résulte des pronostics du docteur que, sauf complications imprévues, le malheureux Antoine Berniolles, père de huit enfants pour la plupart en bas-âge, devra garder le lit pendant deux mois au moins, et sera heureux si, après, il peut marcher en s'aidant de béquilles.

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès, FRA et Cie, successeurs.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.
MME VVE A. CALVET Propriétaire

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
 Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.
 Correspondant du *Touring-Club* et de l'*Automobile-Club*.

GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE
 ÉCURIE — REMISE — BOX

Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée — Salons de conversation. — Bibliothèque.
 Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crus.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE

Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.
 Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1^o VILLA GABRIEL

Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2^o MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS DE LACAVE (ARIÈGE)

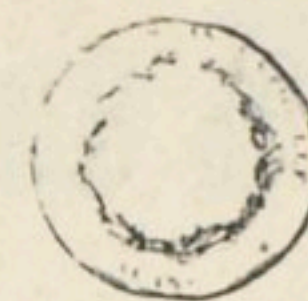
Usines fondées en 1875 par E. BOUSSION

Exposition Industrielle

VILLE DE TARBES

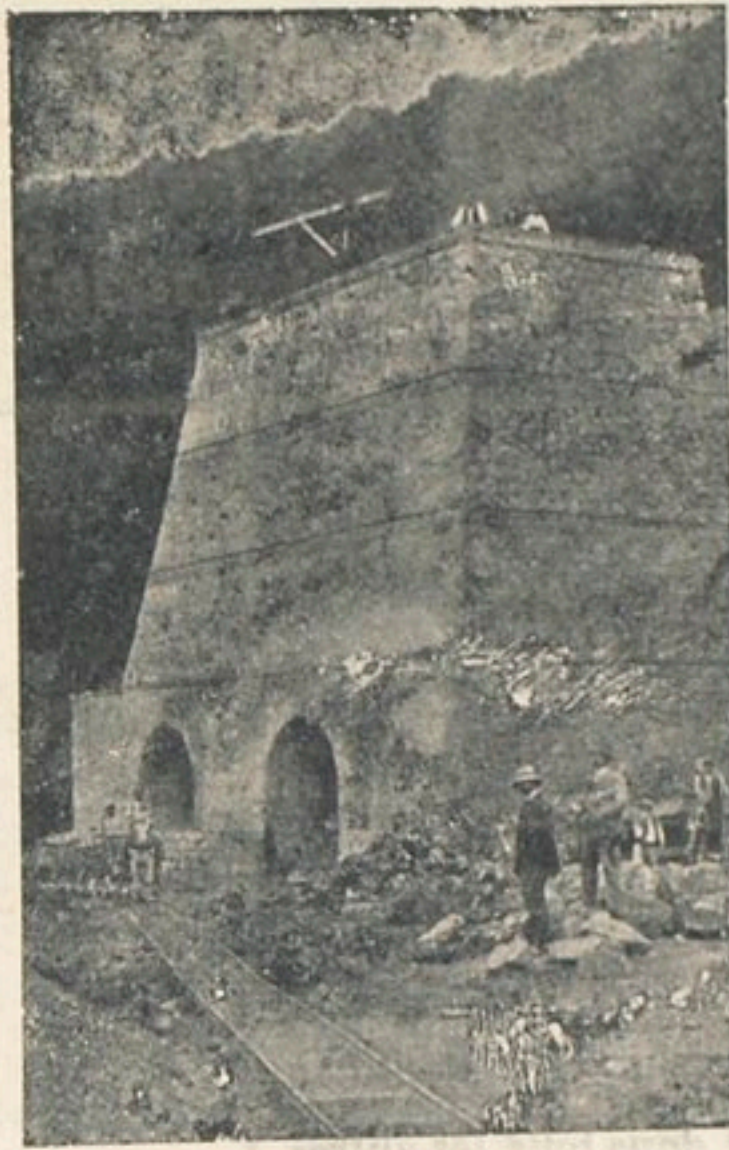


MÉDAILLES D'OR
 FOIX, TARBES



MAI 1883

MAI 1884



La consommation toujours croissante de nos produits vient de nous imposer l'agrandissement de nos usines et le renouvellement complet de nos moyens de fabrication que nous élevons sans cesse au niveau des derniers progrès réalisés dans cette industrie.

Cet écoulement rapide est dû à leurs qualités spéciales et supérieures.

Nos chaux, éminemment hydrauliques, sont employées pour les travaux de l'Etat, les Compagnies de chemins de fer et les grandes entreprises.

ADRESSES

LETTRES

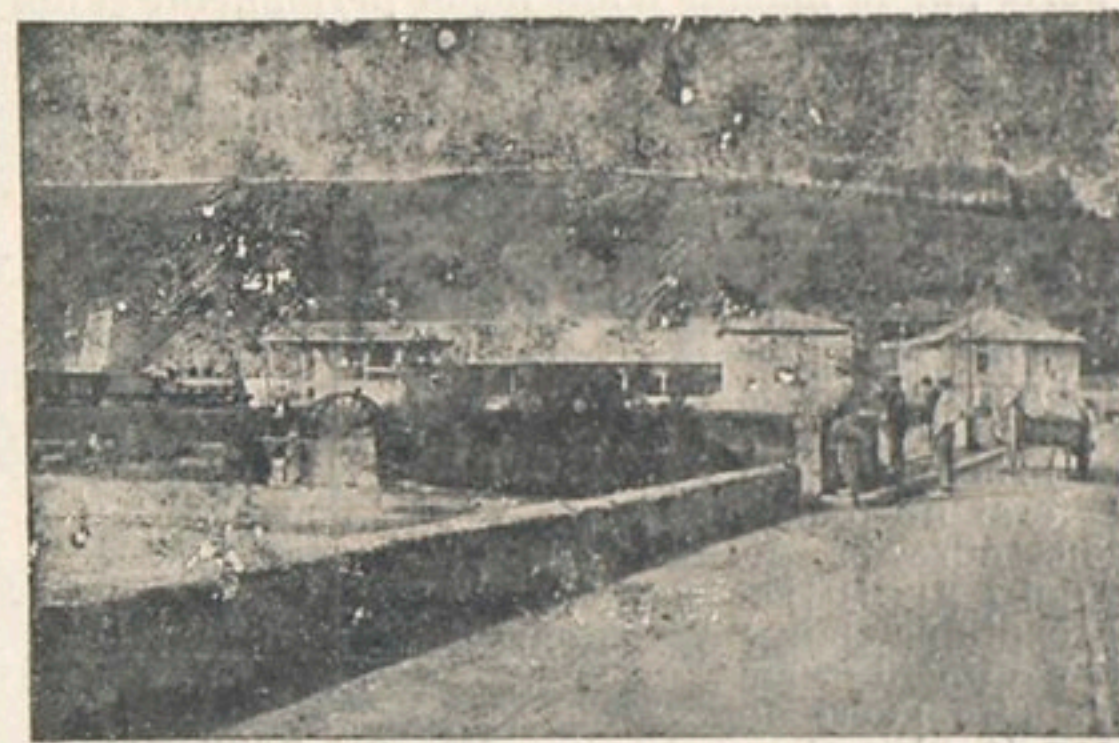
Monsieur le Directeur
 de la Société
 des Chaux et Ciments
 de Lacave (Ariège)

TÉLÉGRAMMES

CHAUX PRAT & BONREPAUX

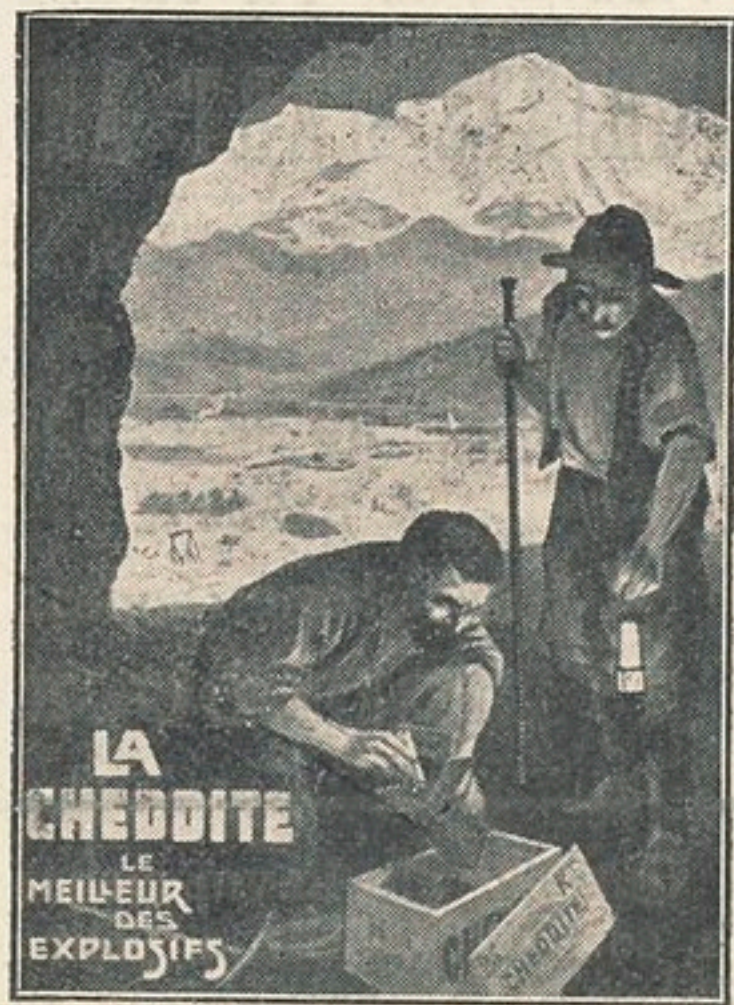
GARE

LACAVE { Embranchement
 particulier



SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS

124, rue la Boétie — PARIS (VIII Arrond^t)



LA CHEDDITE

le meilleur des explosifs
 pour Mines, Carrières et tous travaux de Sautage

LA CHEDDITE NE GÈLE PAS ET N'EXSUDE PAS
 BON MARCHÉ — SÉCURITÉ — PUISSANCE

Brochures, Prix, Conditions et essais sur demande

POUDRE NOIRE COMPRIMÉE

Mèches, Détonateurs, Amorces électriques, Exploseurs et tous autres accessoires.

A. DUPEYRON

Représentant pour les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne
 Bureaux et Dépôt à SAINT-MARTORY (Haute-Garonne).

AX-LES-THERMES (Ariège)

Grand Hôtel de France

R. FUGAIRON, gendre BOYÉ, successeur

HOTEL DE PREMIER ORDRE

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ ET MIS A NEUF

Avenue Théophile-Delcassé

LE MIEUX SITUÉ, A PROXIMITÉ DES BAINS ET DU CASINO

HOTEL CORRESPONDANT DES TOURING-CLUB DE FRANCE — AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE — CYCLISTS' TOURING-CLUB

TABLE D'HOTE ET TABLES PARTICULIÈRES

Chambres Hygiéniques

RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS

JARDIN ANGLAIS — PARE ORNEMENTÉE

Auto-Garage pour 10 automobiles

DÉPOT D'ESSENCE — CHAMBRE NOIRE

OMNIUS A TOUS LES TRAINS — VOITURES DE PROMENADE

PRIX MODÉRÉS

Cuisine
 bourgeoise.
 Chambres
 complètement
 installées à neuf.
 Belle terrasse
 avec vue
 sur la montagne.

Hôtel BÉNAZET

Café-Restaurant

Jean DANDINE, Succ.

VICDESSOS (Ariège).

Auto-Garage.
 Écuries
 et Remises.
 Établissement
 recommandé
 aux Touristes
 et
 aux Voyageurs.

Hôtel du Commerce

F. BARBÉ, Propriétaire

Panonceau du Touring-Club de France

SAURAT (Ariège). — Sur la Grande-Place, au Centre de la Ville.

CUISINE RENOMMÉE

RECOMMANDÉE A MM. LES VOYAGEURS & TOURISTES

ÉCLAIRAGE — ÉLECTRICITÉ — AUTO-GARAGE — VASTES ÉCURIES ET REMISES
 PATISSERIE — CONFISERIE — VINS FINS ET LIQUEURS DANS L'HOTEL

RENTREE DES CLASSES

Nous croyons devoir rappeler à MM. les Membres
de l'Enseignement que la Géographie

Au Pays d'Ariège

Par A. LABRO

PREFACE DE M. FONCIN

est en vente au prix de 90 centimes à l'Imprimerie FRA & C^{ie},
à Foix, et dans les librairies du département

JE GUÉRIS LA HERNIE

Demandez-moi un Échantillon Gratuit de mon Traitement,
ma Brochure et des Renseignements complets sur ma
Garantie de 5.000 francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais encore en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : **Je Guéris**, je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de contenir sa hernie. **Non ! Je veux dire** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire

qui s'est faite dans la paroi abdominale ; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie. Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez être guéri de la façon la plus simple en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos noms et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 0 fr. 25.



COUPON GRATUIT

Dr WM. S. RICE, (F 1085), 8-9, Stonecutter
Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom _____
Rue _____
Ville _____
Département _____

GRATIS.

Le Rhumatisme, la Goutte, la Sciatique, le Lumbago et toutes les maladies provenant d'un excès d'acide urique sont **radicalement guéris** (même après 30 ou 40 ans), par un remède très simple dont on peut faire l'essai sans dépenser même un centime. **Des Boîtes** de cette préparation sont **distribuées gratuitement** à cet effet.

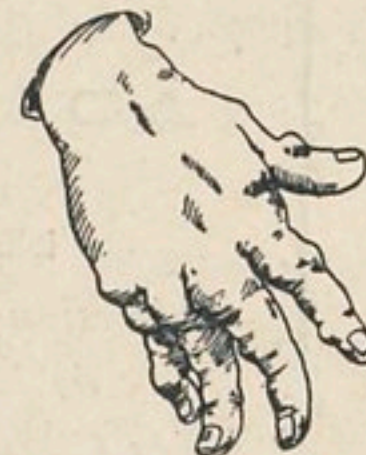
Un savant ayant souffert les pires tortures causées par le **Rhumatisme** et la **Goutte** et n'ayant jamais obtenu le moindre soulagement, malgré le très grand nombre de remèdes absorbés, fut un moment complètement découragé et se décida à étudier lui-même le **Rhumatisme**, la **Goutte** et toutes leurs désastreuses complications, et à en chercher le remède.

A force de patientes recherches, il trouva une composition unique faite d'éléments inoffensifs dont la plupart sont d'origine végétale. Cette préparation le guérit radicalement ; elle eut une action tonifiante sur son organisme entier, et l'étonnement de son entourage fut grand de constater cette sorte de résurrection. Cette heureuse découverte fut dénommée **Tonique Gloria**.

Le **Tonique Gloria** a guéri : M. CHEYSSIAL, Luch Bages, Pauillac (Gironde), crises rhumatismales, souffrait depuis 25 ans ; Mme ANNOULD, tisserande, aux Baraques, Comimont (Vosges), âgée de 47 ans, souffrait depuis l'âge de 19 ans ; M. ROULLAY, la Serrerie, C^h de Saunay, par Châtenault (L.-et-G.), âgé de 5 ans, souffrait depuis 20 ans ; Mme GIARD, la Rondelay, près Coutances, C^h de Saint-Sauveur-Landelin (Manche), rhumatisme articulaire aigu depuis 10 ans ; Mme GLOBEUX, rue de Condé, Hargies, (Nord), rhumatisme nouveau, âgée de 76 ans ; M. DUPRAT, Liac, par Rabastens (H.-P.), rhumatisme depuis 35 ans, âgé de 62 ans ; M. JENTET, route d'Auxerre (Yonne), goutte depuis 3 ans ; M. LE CORBOLEUR, Noyers (L.-et-C.), douleurs rhumatismales depuis 25 ans ; M. DUPONT, Maquignère, Paulx (L.-I.), douleurs depuis 12 ans ; M. BERT, 5, place du Contenaire, Langres (H.-M.), rhumatisme déformant depuis 3 ans ; Mme LAVIEVILLE, 28, rue Gaillard, Calais (P.-de-C.), souffrait depuis 27 ans.

La **Pharmacie du Square d'Orléans**, 80, rue Taitbout, Paris (Bureau n° 142), est en possession de ce merveilleux produit, et, afin de convaincre ceux qui ne veulent croire à l'existence d'un remède pouvant guérir le **Rhumatisme** et la **Goutte**, elle enverra gratuitement un échantillon à tous ceux qui lui en feront la demande. Le **Tonique Gloria** a guéri des quantités de malades gravement atteints qui avaient essayé de tout et avaient été abandonnés par leurs docteurs comme réputés incurables.

Le **Tonique Gloria** est le seul remède vraiment susceptible de donner des résultats durables dans les cas les plus rebelles de **Rhumatisme**, de **Goutte**, de **Sciatique**, de **Lumbago**, et dans toutes les affections provenant d'un **Excès d'acide urique**. Aussi des guérisons inespérées ont-elles été obtenues dans le monde entier grâce à ce remède unique et à la portée des bourses les plus modestes.



Différence typique de la main et des doigts. La plupart des articulations sont fixes et la main est presque inutile.



Autrefois atteint de fièvre rhumatismale le ce malade souffre maintenant de rhumatisme chronique.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
Corsets des meilleurs marques
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELLANE

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant ; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème ; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux : ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode ; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iode de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.

VOULEZ-VOUS

VENDRE ou ACHETER

OBJETS D'ART ANCIENS

ADRESSEZ-VOUS

à M. BOURRET

EXPERT

9, Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

Une nouvelle Revue mensuelle vient de se fonder. Elle a pour titre *Les Echos de France*, et son siège est à Paris, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Cette Revue sera un recueil de tout ce qui intéresse les provinces de France : légendes, contes, chansons d'autrefois. Elle publiera aussi des études sur les anciens métiers d'art qui firent la gloire de l'industrie française et sur ces jolis travaux d'aiguille qui furent les gracieux passe-temps de nos mères. Elle fera également une place aux contes et chansons modernes ayant un caractère local. Dans ce but, elle fait appel à tous ceux qui voudront bien lui prêter leur gracieuse collaboration en échange du service régulier de la Revue.

En ce qui concerne les légendes, chansons et contes d'autrefois, il serait utile que la traduction en fût faite en français moderne, afin d'être à la portée de tous ceux qui auront plaisir à écouter *Les Echos de France*.

Scierie Mécanique

D. IESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIERES AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

+ Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPERIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

A toutes les personnes soucieuses
d'être servies en produits de choix,
aux prix les plus avantageux,

la Maison NIQUET Frères

A SALON DE PROVENCE

offre ses HUILES, SAVONS et CAFÉS.

Ecrivez de suite pour le tarif spécial.

AGENTS ACTIFS DEMANDÉS

Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Ferrugineuse, Arsénicale, Silicieuse

D'AYER

SOURCE PONTAUT

Véritable eau de table recommandée par les docteurs Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazeneuve, Ducros, Bios, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les affections intestinales, gastro-entériques, anémie, etc. Nombreuses attestations. — Dépôt général et renseignements, Photo MAURE, Saint-Gilons (Ariège).

Raffineries et Sucreries d'Egypte.

Rappelons que tous les porteurs d'actions, obligations et parts de fondateur achetées avant le krack peuvent obtenir le remboursement de leurs pertes, même s'ils ont vendu ou échangé leurs titres depuis cette époque.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Ports

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE
DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECouvreMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA